



Erreur de dianostic consultation baclee

Par **COLINE42**, le **25/08/2014** à **12:25**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnmon mari se trouve en réanimation il a consulte un service d urganges d une clinique prive pour un violent maux de tete il est ressortie avec une ordonnance de paracetamole et un dianostic de torticolis le lendemain aux urgences du CHU il souffre d une rupture d anévrisme cérébral et depuis il est dans un état critique nous avons perdu 24 h très précieuse pour se genre d accident penser vous que je dois porter plainte contre le médecin ou la clinique[/fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **amajuris**, le **25/08/2014** à **13:31**

bjr, rnvous pouvez déposer une plainte contre la clinique et/ou le médecin urgentiste, mais il faudra amener des éléments étayant votre plainte en particulier l'erreur de diagnostic.rnvous devriez dès à présent prendre contact avec des associations qui s'occupent de ce genre de litiges ou un avocat spécialisé en droit de la santé.rncdt